



Programmations sous réserve des directives gouvernementales de lutte contre le COVID-19

# CESTAS INFOS

## L'Agenda de Février

**3 fév**

**AG du SAGC Omnisports** - Halle Polyvalente de Bouzet à 18h30

**Du 15 au 21 fév**

**Distribution des pièges à frelons asiatiques**  
(voir encart)

**28 fév**

**Vente solidaire de la Commission Humanitaire du Comité de Jumelage de Cestas Reinheim**  
(voir encart)

# CULTURE & LOISIRS



**CLUB DE LOISIRS**  
**LEO LAGRANGE DE GAZINET**  
[www.leolagrangegazinet.fr](http://www.leolagrangegazinet.fr)

## ACTIVITÉS DU CLUB

Anglais (adultes/enfants) - Aquarelle - Arts appliqués /Peinture (adultes /enfants) - Atelier d'argile Batterie/percussions - Couture - Danse Modern'jazz - Danse de Salon - Décoration tous supports - Espagnol - Gymnastique d'entretien- Guitare - Ikébana (art floral japonais) - Mosaïque - Patchwork - Peinture sur porcelaine - Peinture sur soie - Stretching postural - Sophrologie

## ACTIVITÉS EN VISIO

Anglais enfants - Anglais adultes tous niveaux  
Espagnol adultes tous niveaux - Sophrologie



**ALSH MERCREDIS RÉCRÉATIFS**  
Journée ou demi-journée  
Le mercredi de 8h à 18h30

## VACANCES D'HIVER

du 8 au 19 février 2021  
Accueil ALSH à la journée dès 9h

Activités et animations au Club et/ou sorties à l'extérieur  
Ouvert à tous les 8-17 ans

## SÉJOUR SKI POUR LES 11/17 ANS

du 14 au 19 février 2021 à Peyragudes

Tarif selon quotient familial + adhésion au Club obligatoire

Inscriptions et renseignements au 05 56 36 02 76  
[leo.lagrange.gazinet@wanadoo.fr](mailto:leo.lagrange.gazinet@wanadoo.fr)



**OSC VOYAGES**  
*La section Sorties et  
Voyages de l'OSC*

vous présente sa nouvelle Page Facebook  
Vous avez la possibilité de vous abonner gratuitement à la Page afin de recevoir les informations.  
Ce n'est pas parfait mais un moyen de garder le lien, avec des photos des voyages, des vidéos, des Facebooklives bientôt.  
Bien sûr elle sera enrichie avec des sorties à venir, des voyages à venir etc... Il faut y croire.

[www.facebook.com/oscsortiesvoyages](http://www.facebook.com/oscsortiesvoyages)

**La Médiathèque de Cestas**  
vous informe :



**LA MEDIATHEQUE  
EST OUVERTE !!!**

**ET N'OUBLIEZ PAS,  
TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION :**

**LE CLIC ET COLLECTE,  
LE PORTAGE,  
NOTRE SITE  
NOTRE TOUT RÉCENT  
COMPTE INSTAGRAM.**

Renseignements : 05 57 83 53 11  
[www.mediathèque-cestas.fr](http://www.mediathèque-cestas.fr)

Renseignements et réservations au 05 57 83 53 11  
ou [www.mediathèque-cestas.fr](http://www.mediathèque-cestas.fr)

**COMMISSION HUMANITAIRE DU COMITE DE JUMELAGE  
DE CESTAS/REINHEIM ORGANISE :**

**VENTE SOLIDAIRE**

**DIMANCHE 28 FÉVRIER 2021** de 8h à 12h  
Jardin du local situé  
5 avenue du Baron Haussmann à Cestas Bourg

Il sera proposé à la vente :  
bibelots, meubles, jouets, vaisselle,  
objets divers de décoration...



## Service Education Jeunesse

Ouverture des inscriptions en petite section pour les enfants nés en 2018 dans une école maternelle de la commune de Cestas pour la rentrée 2021/2022 du lundi 4 janvier au vendredi 5 mars 2021.



Seules les demandes d'inscription de secteur seront prises en compte durant cette période.

Les demandes de dérogation (de secteur ou d'âge) seront ouvertes à une date ultérieure.

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la mairie de Cestas : [www.mairie-cestas.fr](http://www.mairie-cestas.fr), rubrique « TOUS LES AGES DE LA VIE » - « INSCRIPTIONS SCOLAIRES ».

Envoi du dossier de préférence par mail à : [affaires.scolaires@mairie-cestas.fr](mailto:affaires.scolaires@mairie-cestas.fr), ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'hôtel de ville ou sur rendez-vous en appelant le 05 56 78 13 00.

Tout dossier complet est constitué :

- du dossier d'inscription dûment complété et signé des deux parents
- des photocopies du livret de famille (pages parents et enfants – toute la fratrie)
- de la photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 2 mois
- de la photocopie du jugement de divorce si nécessaire.

Pour tout renseignement, contactez le service  
Education Jeunesse au 05 56 78 13 00

## MAIRIE DE CESTAS Service urbanisme INFORMATION À LA POPULATION

Au terme d'un arrêté du maire N°1/2021 du 5 janvier 2021, une modification N° 3 du PLU a été engagée en vue de modifier certains articles du règlement du PLU et de garantir la sécurité juridique du document d'urbanisme de la commune de Cestas.



### Horaires d'ouverture des Services Administratifs Municipaux

**SERVICES ADMINISTRATIFS sur rendez-vous**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Fermés le samedi



LA POSTE

### Horaires d'ouverture des bureaux de Poste de Cestas

**CESTAS PRINCIPAL, 6 chemin Pujau :**

lundi : 13h30 - 17h

mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

9h - 12h et 13h30 - 17h30 - samedi : 9h - 12h

**CESTAS PRINCIPAL, CARRE PRO + BOITES POSTALES,**

du lundi au vendredi : 8h - 12h et 13h15 - 16h

samedi : 8h - 12h

**AGENCE POSTALE de Cestas Réjouit**

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h

Samedi de 9h à 11h30

Levée du courrier du lundi au vendredi à 13h30

**CESTAS GAZINET :**

lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

mardi : 9h30 - 12h et 14h - 17h - samedi : 9h - 12h

## infoDroits VOUS AVEZ UNE QUESTION JURIDIQUE ?

INFORMATION JURIDIQUE & FORMATION

Sur les thèmes suivants : contrats (assurances, vente, location, crédit...), travail (conditions de travail, licenciement...), famille (mariage, divorce, pension alimentaire, autorité parentale...), procédures (aide juridictionnelle, expulsion, saisies...), personnes (état civil, nationalité, tutelle...), droit public (responsabilités, permis de conduire...).

### INFODROITS VOUS REPOND

Des permanences gratuites d'information et d'orientation juridiques se tiennent chaque mois sur rendez-vous à Cestas.

Contact et prise de rendez-vous au 05 56 45 25 21

## CESTAS LA PARTICIPATION CITOYENNE



La commune de Cestas a choisi d'adhérer au dispositif «participation citoyenne», en collaboration avec la Préfecture de la Gironde et la Gendarmerie.

Le dispositif vise à lutter contre les cambriolages, les vols ou escroqueries ainsi que les atteintes aux biens.

Il s'appuie sur les habitants d'un même quartier, d'une même rue, qui ont choisi d'exercer une vigilance de leur environnement immédiat, en signalant aux forces de sécurité (Gendarmerie) tout fait ou comportement suspect dont ils seraient les témoins.

Le processus repose sur des citoyens volontaires, désignés référents de leur quartier. Ils sont chargés de faire remonter les alertes auprès de la Gendarmerie.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie et de la Police Municipale mais bien de mettre en place une chaîne d'alerte et un relais d'information **entre les habitants, les référents de quartier et les acteurs de la sécurité.**

Il est encadré par une convention signée entre la ville de Cestas, la Préfecture de la Gironde et le groupement départemental de la Gendarmerie de la Gironde.

Toute personne ou quartier intéressé par le dispositif peut prendre contact : Mairie de Cestas 05 56 78 13 00  
email : [participation.citoyenne@mairie-cestas.fr](mailto:participation.citoyenne@mairie-cestas.fr).

## DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE

Chemin du 20 Août 1949 - 05 57 12 50 35

Horaires d'ouverture consultables sur

[www.jalleaubourde.fr](http://www.jalleaubourde.fr)

Déchetterie :

Horaires d'hiver de la déchetterie du 1<sup>er</sup> nov 2020 au 31 mars 2021 :

- Lundi et Jeudi 13h-17h accès libre
- Mardi Mercredi Vendredi Samedi 9h-12h (accès libre) 14h-17h (sur Rendez-vous)
- Dimanche 8h-12h accès libre.



Pour plus d'information : [www.jalleaubourde.fr](http://www.jalleaubourde.fr)

## Le service Accueil Familial géré par la Mairie de Cestas recherche :

*Une assistante maternelle agréée*

Vous aimez vous occuper des enfants, vous êtes titulaire d'un agrément, vous souhaitez continuer à travailler à votre domicile et vous habitez Cestas, alors rejoignez nous.

Emploi à Temps complet : 5 jours par semaine du lundi au vendredi OU à temps partiel 4 jours par semaine.

**Renseignements :** Florence AVRIL

Directrice du Service Accueil Familial

05 56 78 84 83 ou 05 56 78 13 00 poste 150

Candidature à adresser avec CV et une copie de

l'agrément à Monsieur le Maire - Hôtel de Ville

2 avenue du Baron Haussmann - 33610 CESTAS



# CINÉMA REX Programmes



Votre Cinéma Le Rex de Cestas restera fermé jusqu'au 31 janvier 2021.

Au delà de cette période, une information sur la programmation à venir et la date de réouverture sera disponible sur le site [www.cinereccestas.fr](http://www.cinereccestas.fr)

Information :

La validité des tickets CE et des Abonnements sera repoussée et tiendra compte de la durée du confinement.

Tarif plein 7.50€ - Réduit 5.80€ - Abonnement 53€ les 10 places

Tarif RSA/moins de 14 ans : 4€

Tarif spécial entre 17h et 19h du lundi au vendredi 5.80€

Cinéma : 05 56 31 30 55 - Mail : cinereccestas@gmail.com

## INFOS

[www.mairie-cestas.fr](http://www.mairie-cestas.fr)

Site officiel de la Mairie de Cestas

### INFORMATION MUNICIPALE : IDENTIFICATION DES CHATS ET DES CHIENS

L'identification des chiens est obligatoire en France depuis le 22 juin 1989 par tatouage ou puce électronique. Pour les chats, l'identification (puce ou tatouage) est obligatoire depuis 2012 (loi n°2011-525 du 17 mai 2011 - art. 28) visant les chats de plus de sept mois nés après janvier 2012 mais il est fortement conseillé pour les chats nés avant cette date. Cette identification est obligatoire que l'animal soit vendu ou cédé à titre gratuit, la démarche et le coût de l'identification est à la charge du vendeur ou de la personne cédant le chat ou le chien. Tout animal non pucé ou tatoué est donc considéré, aux yeux de la loi, comme n'ayant pas de propriétaire.

Cette identification reste le meilleur moyen pour un maître de retrouver son compagnon s'il est perdu. Il permet à l'animal d'être répertorié sur un fichier où figurent les coordonnées de son propriétaire. Vous optimisez donc vos chances de le retrouver en cas de perte. De plus, cela permet de le protéger s'il est trouvé blessé sur la voie publique dès lors il pourra être soigné plus rapidement mais aussi de lutter contre les vols et le trafic d'animaux.

Enfin, si vous changez de domicile, n'oubliez pas de communiquer votre changement d'adresse à l'I-CAD (organisme national) permettant de retrouver votre animal en cas de perte. De plus, cette identification est indispensable pour pouvoir les vacciner contre la rage et voyager en dehors de France.

La puce électronique permet aussi une identification fiable pour les animaux de compagnie. Elle se pose au niveau du cou, côté gauche, elle est de la taille d'un grain de riz. Le coût de la pose chez votre vétérinaire est d'environ 70€ pour un chat et 80€ pour un chien.

Attention, un animal sans tatouage peut donc être porteur d'une puce électronique et avoir un maître. Pour lire la puce, il faut vous rendre chez votre vétérinaire qui peut vous communiquer le nom du propriétaire de l'animal et ainsi lui éviter la fourrière. L'identification et le passeport sont obligatoires dans le cadre de vos voyages à l'étranger (y compris dans la communauté européenne) mais également lors de vos déplacements en France pour entrer par exemple dans certains campings, pensions....



### INFORMATION MUNICIPALE

Il est rappelé que la détention de chiens classés en première et deuxième catégorie, impose une **DECLARATION OBLIGATOIRE EN MAIRIE** et l'**OBTENTION D'UN PERMIS DE DETENTION** comme spécifié dans les textes de loi du 6 janvier 1999 et du 20 juin 2008, textes qui renforcent les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens susceptibles d'être dangereux (classification : 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie).

Cette démarche obligatoire se fait en mairie et sur rendez-vous au 05 56 78 13 00 ou en prenant contact sur : [police.municipale@mairie-cestas.fr](mailto:police.municipale@mairie-cestas.fr)



### Frelons asiatiques

Distribution de pièges à frelons asiatiques du 15 au 21 février 2021

Les Cestadais pourront venir retirer gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile, des pièges à frelons : du lundi au vendredi de 13h-14h et le dimanche de 10h-12h à la Halle du Centre Culturel selon les stocks disponibles.

L'installation de 2 pièges à l'hectare est préconisée car leur champ d'action couvre un rayon de 500 mètres autour d'un nid. Ces pièges sont réutilisables d'une année sur l'autre.

Un seul piège par adresse sera distribué gratuitement une fois tous les 3 ans.

**Il est recommandé d'installer ces pièges dès le 1<sup>er</sup> mars 2021 afin d'attraper les reines.**